

Vivre à Boulogne sur Gesse

Bulletin d'Information N°9

JANVIER 2020



Infos pratiques

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

● Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et 13h30 à 17h

● Le mercredi 9h à 12h et 13h30 à 17h

● Le samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires)

Tél : **05 61 88 20 38**

Mail : contact@mairieboulogne.fr

Site : ville-Boulogne-sur-Gesse

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Permanences sans RDV : affaires sociales, logement, urbanisme.
Tous les samedis de 10h à 11h30
Sans RDV (sauf vacances scolaires)
ou sur RDV au **05 61 88 20 38**

LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

● Les déchets verts : tous les jeudis.
● Les encombrants : tous les derniers jeudis du mois avec inscription au plus tard la veille au **05 61 88 20 38**

LA POSTE

● Lundi-mardi-mercredi-vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Dépôt avant 14h30.

● Jeudi et samedi : 9h à 12h.
Dépôt avant midi.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

● Sans RDV mardi et mercredi 11h
● Prendre RDV au **05 62 00 92 09**

TRÉSOR PUBLIC

● Lundi à jeudi : 9h à 12h15

● Vendredi 9h à 12h

GENDARMERIE

● Lundi et mercredi de 8h à 12h et 14h à 18h

Editorial



Chères Boulonnaises,
Chers Boulonnais,

Depuis le dernier numéro « Vivre à Boulogne » se sont déroulées les Journées du Boulonnais les 14 et 15 septembre. Les journées du Boulonnais sont pour nous une excellente vitrine de notre agriculture, de nos savoir-faire et de nos atouts pour notre développement et sont également des moments de découverte gastronomique ainsi qu'un moment festif avec la nuit des Bandas.

Je remercie le Président et le comité d'organisation des journées du Boulonnais, les agriculteurs, la Bandas los Novillos, les associations Boulonnaises qui se sont une nouvelle fois mobilisées, les exposants, les agents de nos collectivités et tous les bénévoles qui ont travaillé pour préparer ces journées et en faire une manifestation d'envergure avec un public ravi et conquis.

Durant le dernier trimestre 2019, les travaux de la réhabilitation du groupe scolaire de la Gardette ont continué sur le bâtiment de l'école maternelle. Ceux-ci devraient être terminés en Février 2020.

En cette fin d'année s'est déroulé le goûter à l'attention de nos aînés. Je remercie les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour leur initiative et l'organisation de cette belle après-midi récréative.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2020.

Le Maire, Alain BOUBÉE

Vœux à la population

Monsieur le Maire et son Conseil convient l'ensemble des Boulonnaises et Boulonnais à la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera le Samedi 18 janvier 2020 19h à la salle Polyvalente



Concours des Illuminations

La cérémonie des vœux sera clôturée par la remise des récompenses aux gagnants du concours des illuminations de Noël. Le jury délibère dans la première quinzaine de janvier.





Informations



Les cérémonies du 11 novembre

Comme partout en France à Boulogne on s'est souvenu par des commémorations de ce jour où fut signé l'armistice mettant fin à quatre années de guerre en Europe. Le souvenir des combattants de 14-18 doit se transmettre de génération en génération, pour la liberté et l'égalité entre les peuples. N'oublions jamais que beaucoup de nos compatriotes, en bons citoyens, ont lutté, au péril de leur vie, pour que notre pays ne connaisse plus ni conflit, ni guerre. Monsieur le Maire et son conseil remercient les nombreux participants, les membres des associations patriotiques, les porte-drapeaux et les personnalités officielles. À l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert à la salle polyvalente où se déroulait une exposition organisée par l'association « Philagesse » sur l'histoire du chemin de fer à Boulogne. L'occasion de connaître un peu plus l'histoire de notre ville ●

Le Téléthon 2019

Cette édition 2019 du téléthon renouait avec une tradition plus ancienne, l'organisation d'un repas qui a attiré près de 150 participants venus partager un moment convivial agrémenté par un groupe musical et une loterie. La force du Téléthon tient de l'engagement des bénévoles qui se mobilisent au profit des familles touchées par une maladie rare. Pour qu'un événement de l'ampleur du Téléthon soit une fête ouverte au plus grand nombre, il faut conjuguer toutes les bonnes volontés avec une organisation efficace. Les organisateurs, qui souvent se lancent avec une idée de rassemblement ou d'action ne sont pas seuls, sans cette cheville ouvrière que sont les associations, les bénévoles, les enseignants et les enfants de la primaire et du collège cette journée de solidarité ne saurait exister ●



Dispositif saisonnier « Vagues de froid »

Recensement des personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile : Ce dispositif définit les actions à mettre en œuvre pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures de l'hiver en portant une attention particulière aux populations vulnérables. À cet effet la commune de Boulogne sur Gesse met en place un registre nominatif des personnes âgées et handicapées qui en font la demande. L'inscription s'effectue du 1^{er} Novembre 2019 au 31 Mars 2020, soit directement en mairie, soit par téléphone au 05 61 88 20 38 (un formulaire à remplir vous sera fourni ou envoyé à votre domicile). Seront demandées les coordonnées du médecin, d'un proche (famille, ami, voisin)... Ce registre communal doit permettre en cas de besoin de guider l'action des services opérationnels sanitaires et sociaux en faveur de ces populations vulnérables ●

Les colis de Noël du CCAS

Au delà de l'aspect matériel, les colis de Noël de fin d'année distribués par le CCAS aux aînés, sont l'occasion de temps d'échange. Une tradition ancienne à Boulogne comme dans beaucoup d'autres communes. Ainsi se sont plus de 150 colis, qui sans conditions de ressources sont distribués lors d'un goûter convivial et animé, ou livrés à domicile pour ceux qui ne peuvent se déplacer ●



Bilan de la saison au Camping Village de Vacances

Au terme de la haute saison, l'équipe d'animation ainsi que les élus responsables de la commission tourisme affichent un visage souriant avec un bilan positif. Un été satisfaisant pour le village de vacances du lac qui a affiché un taux d'occupation de 95% sur la totalité de l'été ce qui représente 46% du chiffre d'affaire annuel. L'attractivité du site Boulonnais semble bien dans l'air du temps puisque, découvrir la richesse du terroir français, se rapprocher de la nature, privilégier les rencontres tout en prenant son temps et en déconnectant du quotidien, ce sont là les nouvelles tendances du tourisme. Le camping affiche un résultat plus nuancé par rapport à l'année 2018 qui fut exceptionnelle compte tenu du taux d'occupation de juillet lors des championnats de France UFOLEP. Les retours positifs (calme, propreté des infrastructures et la station de vidange pour camping-car) confirment l'appétence d'une clientèle pour les campings à visage humain et familiaux avec un accueil personnalisé et convivial. La commission tourisme travaille sur plusieurs projets d'offres de séjours, groupes, CE et week-ends thématiques ●



Dissolution du Syndicat Intercommunal du lac de la Gimone

Le Comité Syndical Intercommunal du Lac de la Gimone, a décidé de céder ses équipements d'activités touristiques (chalets, équipements nautiques, site d'accueil, base de loisirs, baignade) à SCI Terre et Lac de la Gimone. Le Conseil municipal de Boulogne à après délibération émis le souhait, à l'instar des autres communes membres, de dissoudre le syndicat et de solliciter les conditions de liquidation ●

Fiscalité Taxe d'habitation



Les collectivités territoriales et les EPCI dotés d'une fiscalité propre peuvent par délibération exonérer de taxe d'habitation, les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes situés dans une zone de revitalisation rurale. L'exonération porte uniquement sur les locaux affectés exclusivement à l'activité d'hébergement. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré lors de la séance ordinaire du 30 septembre, décide d'exonérer de taxe d'habitation : Les locaux classés meublés de tourisme et les chambres d'hôtes. Cette exonération permettrait de ne pas pénaliser le marché locatif qui contribue à l'attractivité de la ville. Le redevable de la taxe d'habitation adresse au service des impôts du lieu de situation du bien, avant le 1^{er} janvier de chaque année, une déclaration accompagnée de tous les éléments justifiant de l'affectation des locaux ●



EHPAD Elvire GAY

C'est avec beaucoup d'émotion qu'a été célébré le départ à la retraite de Monsieur Alain Jacomet directeur de l'Ehpad Elvire Gay, en présence du personnel, des membres du conseil d'administration, de Madame Laurenties, Conseillère Départementale, des représentants de l'Agence Régionale de Santé et de Madame Paillas receveur. Chacun a écouté le discours élogieux de Monsieur Alain Boubée relatant le parcours professionnel exemplaire et apprécié le travail réalisé durant les nombreuses années à la direction de l'établissement. Dans son discours d'adieu Alain Jacomet a salué l'engagement du personnel « grâce à qui l'établissement a bonne réputation » et remercié avec émotion les résidents, le personnel et les membres du conseil pour « leur bienveillance et la confiance qu'ils ont manifestée » à son égard. En attendant l'arrivée d'un successeur, l'intérim de direction est assuré par Madame Felipe directrice d'un établissement Murétain ●



Identités

Depuis le 1^{er} octobre, la boutique **Identités**, située au 4, rue Désirat à Boulogne, est tenue par une Ciadouzaine, Madame Jouve Christine. Madame Faity Sylvie, l'ancienne propriétaire d'abord installée Boulevard du Midi, a décidé de tirer sa révérence afin de rejoindre son mari en terre Bordelaise. Pour Madame Jouve s'il s'agit de sa première expérience dans le commerce du prêt à porter, elle possède une solide connaissance dans le domaine du vêtement, puisqu'elle exerçait le métier de couturière dans son propre atelier. Activité de couture qu'elle souhaite continuer de développer à Boulogne, avec également la reprise du Dépôt Pressing. L'objectif de cette nouvelle commerçante est de continuer à satisfaire une clientèle attachée au commerce traditionnel en rendant ce lieu toujours aussi attractif ●



Au jardin fleuri

Une nouvelle vie pour le magasin de fleurs «Au jardin fleuri» place de la Mairie. Madame Fabienne Barbe, l'ancienne propriétaire ayant décidé de consacrer son activité aux accessoires du fu-

néraire dans un espace entièrement neuf qui jouxte le funérarium au Barry d'en Haut, a passé les rênes du magasin de fleurs à une nouvelle propriétaire jeune et ambitieuse, madame Anaïs Colapinto. Cette Pégulhanaise forte d'expérience dans le commerce a décidé de conserver l'équipe en place, et de poursuivre ce qui faisait la réputation de ce magasin le fleurissement du funéraire. Son ambition développer le secteur de la décoration et des cadeaux ●



Du nouveau à la brigade

Depuis le 1^{er} septembre 2019, la Communauté de Brigades de Boulogne accueille son nouveau commandant : L'Adjudant-Chef Lozac'h Emmanuel. Le major Éric Demarne son prédécesseur, ayant après une carrière bien remplie fait valoir ses droits à la retraite. Après plusieurs mois passés à l'école de gendarmerie de Châtellerault, l'adjudant-chef Lozac'h Emmanuel intègre successivement les brigades Tournefeuille, Redon, Toulouse Mirail et Saverdun avant de prendre le commandement de la Communauté de Brigades de Boulogne. Agé de 49 ans le nouveau commandant souhaite apporter son expérience à la brigade ainsi qu'une collaboration efficace avec les élus, les commerces et la population ●

Reprise d'activité

Studio color, l'atelier de photocopie, reprographie et impression numérique situé rue des Jardins, ayant cessé son activité, une partie de celle-ci a été reprise par le magasin de vente et maintenance informatique «Ordi'Nelly» 4 rue du Barry d'en Haut. Vous pourrez y faire vos photos d'identité certifiées ANTS, vos tampons encreurs, relier et plastifier vos documents ●

